

# Mémoire au ERRE

Martin Laplante, PhD, pour **123 Canada**

## Sommaire

**123 Canada** est l'organisme national qui fait la promotion de modes de scrutin à préférences multiples. Nous vous proposons 3 possibilités : A) scrutin préférentiel facultatif, B) scrutin à deux tours ou C) des réformes dans le cas où le mode de scrutin resterait inchangé. A) et B) sont des modes de scrutin à préférence multiple.

Le problème à résoudre est le fractionnement du vote. Nous montrons que les électeurs considèrent que c'est la distorsion la plus importante dans le système actuel.

Le scrutin préférentiel est le deuxième le plus utilisé au Canada, le seul autre ayant un statut officiel. Il est répandu dans les pays francophones et en plein essor aux États-Unis et au Canada.

Les modes à préférences multiples sont ceux qui répondent le mieux aux 5 principes du Comité.

La distorsion majeure dans le système actuel, tel qu'illustré par le comportement des électeurs, est le fractionnement du vote. Il existe une diversité d'intentions que les électeurs peuvent avoir, l'intention de voter pour une personne ou un parti, ou contre, et nos propositions soutiennent toute la gamme des intentions différentes.

Nous discutons les deux différents modèles de consensus démocratique : celui qui sous-tend les systèmes proportionnels, où les partis, chacun représentant une marge relativement étroite d'opinions, sont intermédiaires dans les relations entre les électeurs et leur gouvernement par le biais de négociations entre politiciens, et le modèle que nous proposons, où chaque candidat doit tenir compte de la diversité au sein de leur communauté, et le consensus proposé obtient un mandat démocratique direct des électeurs.

Alors que les affirmations voulant que les modes de scrutin modifient l'engagement des individus et des groupes sont connues pour être incorrectes, nous montrons comment le scrutin préférentiel habilite directement les *électeurs* ayant des opinions minoritaires, non pas le *parti* de leur candidat de premier choix, et s'assure qu'ils ne peuvent être ignorés peu importe qui gagne.

Nous discutons les trois éléments de la complexité. Le moins complexe globalement est le scrutin à deux tours, qui est exactement comme le SMU, mais sans la complexité du vote stratégique, suivi du SMU et du scrutin préférentiel.

Les modes à préférences multiples préservent les avantages des circonscriptions uninominales qui garantissent une représentation locale, tout en donnant aux députés une légitimité sans ambiguïté.

Nous ne soutenons pas le statu quo, mais si c'est le résultat, nous proposons des réformes concernant la disponibilité des sondages au niveau de la circonscription pour faire en sorte que le vote stratégique puisse atténuer les distorsions dans le SMU sans donner aux électeurs le contraire du résultat qu'ils veulent.

En conclusion, nous montrons comment les modes préférentiels seront facilement acceptés comme une amélioration du droit de vote.

## Introduction

Au moment de la rédaction, il n'est pas clair si nous, ou même quelconque expert sur le scrutin préférentiel, serons acceptés à titre de témoins. Compte tenu la limite de mots et la quantité d'information dont le Comité a besoin mais n'a pas vu, nous incluons des liens vers notre site pour plus de détails.

**123 Canada** fait la promotion des modes de scrutin à préférences multiples, qui comprend des dizaines de systèmes.

La terminologie ci-dessous signifie toujours des circonscriptions uninominales.

Les modes de scrutin à préférences multiples comprennent

- Le scrutin préférentiel
- Le scrutin uninominal majoritaire à deux tours, ou scrutin à deux tours
- Systèmes connexes tel le vote par approbation.

Au sein de vote préférentiel il y a une douzaine de méthodes de dépouillement du vote ordonné 1,2,3 pour déterminer qui a le soutien de 50 %, dont le vote alternatif et le vote supplémentaire sont les plus simples<sup>1</sup>. Le scrutin préférentiel facultatif signifie que vous pouvez soit voter avec une croix comme pour le SMU ou numéroter deux ou plusieurs candidats.

Nous proposons 3 différentes solutions au ERRE :

A) scrutin préférentiel facultatif,

B) scrutin à deux tours, ou

C) des réformes dans le cas où le système électoral serait inchangé.

Le mode de scrutin préférentiel avec bulletins ordonnés 1,2,3 est le deuxième le plus utilisée au Canada, le seul autre ayant un statut officiel. On s'en servira dans les prochaines élections municipales en Ontario et probablement dans les prochaines élections au Nouveau-Brunswick, avec remarquablement peu de controverse. Le Livre blanc du Comité spécial de l'IPE avait recommandé « un passage à un système de vote préférentiel... pour s'assurer que chaque candidat doit gagner le soutien d'au moins la moitié de leurs électeurs pour occuper un poste élu. » Au XXe siècle, il a été utilisé lors des élections provinciales au Manitoba, en Alberta et Colombie-Britannique. Il est utilisé par la plupart des partis fédéraux et provinciaux pour choisir les chefs et les candidats.

Aux ÉU, où il est utilisé par des villes et sera probablement utilisé à toutes les élections dans le Maine, il est appuyé par des gens comme Bernie Sanders, Jill Stein, Barack Obama et John McCain, et la « League of Women Voters ».

Au Royaume-Uni, il a obtenu le consensus du Parlement dans un exercice semblable à celui-ci. Initialement proposée par le parti Travailleiste, il a été présenté par la coalition Conservateurs-LibDem. Il est utilisé pour les sièges de la Chambre des Lords sujets à élection et pour élire les maires.

L'Australie l'utilise pour les élections de la chambre basse et dans les États, à l'instar de plusieurs pays anglophones du Pacifique.

La France est connue pour ses élections législatives à deux tours, également répandues dans le monde francophone. Le scrutin à deux tours est utilisé dans environ 100 pays au total.

A) et B) satisfont tous les deux les principes de Comité de la même manière sauf pour la complexité, donc l'analyse qui suit est fusionnée. C) n'y satisfait pas, parce que le SMU n'y satisfait pas.

## Principes

### Efficacité et légitimité

<http://123canada.ca/principe-a-efficacite-et-legitimite/>

Pour analyser la distorsion des intentions des électeurs, la première chose à souligner est que différents électeurs ont des intentions différentes. Vous pouvez voter pour un candidat ou pour un parti, contre un candidat ou un parti par le vote stratégique, ou exprimer un vote de protestation, ou rechercher un consensus ou une solidarité de groupe ou vouloir un gouvernement majoritaire ou minoritaire ou divers autres intentions, y compris voter pour des résultats proportionnels. Les électeurs peuvent avoir une combinaison d'intentions, et cette combinaison peut changer d'une élection à l'autre.

Renforcer le lien entre un seul type d'intention et la sélection des représentants est déplacé, surtout s'il diminue la légitimité d'un autre type d'intention. Nous devons examiner ces intentions dans le contexte des autres principes, par exemple l'intention d'élire un représentant local est particulièrement importante.

Peu de systèmes électoraux peuvent bien satisfaire plusieurs intentions à la fois. Par exemple, les systèmes avec un vote explicite pour un parti font bien pour représenter les intentions de ceux qui sont fidèles à un seul parti, mais au détriment de la représentation locale ou des votes pour ou contre des individus. Encore plus troublants sont les systèmes qui forcent les électeurs à utiliser des intentions autres que les leurs ou où une seule intention est utilisée pour sélectionner le gouvernement.

Les témoins précédents pensent que la distorsion majeure des intentions est l'échec de faire correspondre les quotients des sièges pour les partis avec les quotients du nombre des voix pondérées pour tous les candidats de ce parti. Est-ce une *intention* pour votre propre vote ou une *attente* pour comment les votes des autres dans les autres circonscriptions devraient être comptés ?

Vous avez entendu un groupe auto-sélectionné ici et en assemblées publiques parler des distorsions que eux trouvent importants, mais que pense l'électeur moyen ?

On peut trouver la réponse dans leurs votes. Le vote stratégique est où les électeurs vont au-delà d'indiquer leur premier choix et réfléchissent à la manière d'obtenir le résultat plus souhaitable en atténuant les distorsions. La distorsion qu'ils atténuent en sacrifiant leur propre vote est le fractionnement du vote, où quelqu'un gagne même si la plupart des électeurs ne veulent pas de cette personne pour les représenter.

Parmi ceux qui sont en mesure de voter stratégiquement, 35-50 % le font<sup>2</sup> lors de chaque élection, un nombre impressionnant étant donné que les coûteuses campagnes politiques ne donnent pas le message « Votez pour moi ou votez pour elle, c'est du pareil au même ». Les campagnes disent à leurs partisans de se concentrer sur leur premier choix, mais la moitié ne le feront pas.

Voter stratégiquement afin de rendre les résultats proportionnels serait simple, en votant pour un candidat différent basé sur les projections des sièges et sur des hypothèses quant à si la préférence de parti motive les intentions de vote des autres. Lors des dernières élections, influencer 20 000 votes

aurait suffi. Mais ça arrive rarement, simplement parce que le fractionnement de vote est une distorsion ayant une priorité plus élevée pour les électeurs. Les électeurs stratégiques ne considèrent pas leur premier choix d'être le seul choix, et leur souhait ne pas élire quelqu'un est leur objectif principal.

Une deuxième distorsion est un effet secondaire de ces mesures d'atténuation. Lorsque la plupart des électeurs votent stratégiquement, le vote stratégique du SMU a un risque élevé de livrer l'opposé de leur intention s'ils ne s'accordent pas sur quel candidat(e) est plus susceptible de gagner.

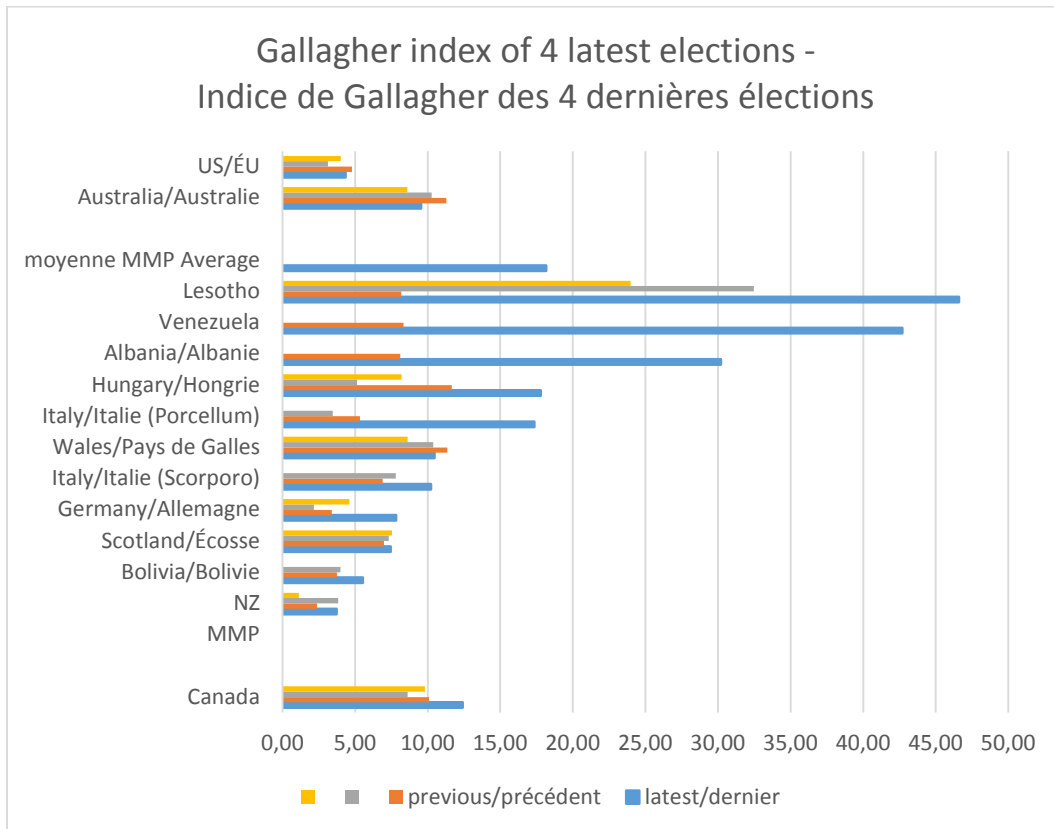
Ces distorsions ne sont pas une différence de seulement quelques points de pourcentage dans une moyenne sur des circonscriptions éloignées, c'est le contraire de ce que la majorité veut dans leur propre circonscription.

D'autres options de réforme électorale basent tout sur les premiers choix. Les Canadiens vous disent avec leurs votes que leurs deuxièmes choix comptent. Le vote préférentiel permet aux électeurs d'exprimer ces deuxièmes choix.

### La participation

<http://123canada.ca/principe-b-la-participation/>

Nous n'avons pas à insister sur les mythes que les politologues ont déjà réfutés : les systèmes électoraux ne livrent pas la marchandise pour la représentation des minorités, ou pour la participation électorale. Les systèmes hybrides-proportionnels, les seuls en lice, n'offrent ni une Chambre des communes plus représentative, ni même beaucoup proportionnalité à moins qu'on ajoute la proportionnelle pure à la moyenne, et souvent empire les choses si vous regardez le tableau ci-dessous. Le système de représentation proportionnelle mixte (MMP) en particulier a indice de Gallagher (la mesure habituelle de la disproportionnalité) élevé quand vous incluez les élections où il a échoué de manière spectaculaire dans les pays qui ont abandonné le MMP en conséquence.



Sources: Gallagher; Carey & Hix

Il y a une corrélation entre le vote préférentiel et le taux de participation plus élevé et aussi plus de représentation des femmes, mais nous nous gardons bien de tenter de réclamer un lien de causalité.

Le problème d'un Parlement ne reflétant pas la diversité démographique du Canada est presque entièrement imputable à des obstacles dans le processus de mise en candidature des partis politiques. Nous espérons que les députés insisteront que leurs partis règlent ce problème. Une solution hybride intéressante est les élections primaires ouvertes des deux meilleurs<sup>3</sup> de la Californie.

Le scrutin préférentiel a considérablement amélioré la représentation de la diversité<sup>4</sup>. La preuve montre que le préférentiel a comme résultat une plus grande civilité et un engagement politique plus large et plus profond<sup>5</sup>. Le manque de civilité est l'un des facteurs qui contribue à une participation plus faible des femmes et autres groupes en politique. La civilité et la recherche de consensus des systèmes à préférence multiple pourrait bien attirer les gens à la politique qui ne participeraient pas autrement.

Le manque de civilité et la partisanerie excessive sont parmi les raisons pourquoi certaines personnes croient qu'elles ne peuvent être représentées que par la personne pour qui ils/elles ont voté. La solution n'est pas de doubler la mise en ne représentant qu'un sous-ensemble de la population, mais le contraire.

#### Représenter les points de vue minoritaires

La fondation des méthodes à préférences multiples est de ne pas ignorer les deuxième choix des électeurs. Les deuxième choix sont le meilleur moyen d'arriver à un consensus, même dans ce comité.

Il existe deux modèles de consensus démocratique. L'un est de laisser les partis se spécialiser dans une gamme relativement étroite d'électeurs, puis donner aux citoyens plus d'un député, où le député ne représente que ceux qui ont voté pour leur parti, et où un consensus parmi la diversité des électeurs sera atteint indirectement par le biais de négociations entre les partis politiques.

Le modèle offert par les systèmes à préférences multiples est où chaque candidat doit faire face à la diversité au sein de leur propre communauté et essayer de mettre de l'avant un consensus, et où ce sont les électeurs, pas les politiciens ni les partis, qui donnent un mandat direct à ce consensus.

Les petits partis en Australie aiment le scrutin préférentiel, comme ceux au Royaume-Uni et la plupart des petits partis aux États-Unis, parce qu'il avantage les partisans de petits partis. Il n'avantage pas les partis eux-mêmes, seulement les électeurs qui les soutiennent. Ces électeurs ne peut pas être écartés ni ignorés, les candidats des grands partis doivent les écouter attentivement et élaborer des politiques ou se présenter personnellement d'une manière qui respecte l'opinion des minorités.

Les systèmes à préférences multiples sont les seuls qui font une nette distinction entre les partis marginaux respectés d'une part et les partis extrémistes détestés. Pour gagner, les candidats de point de vue minoritaire doivent obtenir l'approbation de plus que leur base. Ce n'est pas par hasard que le négationniste de l'holocauste Jean-Marie Le Pen et l'anti-immigrés Marine Le Pen contestent et perdent à tout coup les élections à deux tours en France, mais sont élus chaque fois aux élections proportionnelles du Parlement européen. Pareillement pour l'anti-immigrés Nigel Farage au Royaume-Uni, entre autres.

En prime, Le préférentiel fait qu'on peut voter en toute sérénité pour les candidats indépendants ou des petits partis, car cela ne peut pas aider quelqu'un que vous n'aimez pas. En Australie quand la politique devient trop partisane, les indépendants gagnent régulièrement grâce aux deuxième choix, et les australiens élisent maintenant 5-6 indépendants chaque élection.

Partout au monde, les électeurs sont plus en plus insatisfaits des partis. Évoluons-nous vers un Parlement où les partis sévissent moins, comme ce qui se passe dans l'autre chambre ? Conviendrait-il maintenant d'imbriquer les partis politiques dans le système électoral même pour la première fois ? Les systèmes à préférence multiple donnent la légitimité directement aux députés pas aux partis.

### Qui appuie le vote préférentiel ?

Selon un récent sondage de Forum, avec une explication neutre d'une phrase des effets de différents systèmes, le scrutin préférentiel est appuyé par 56 % de la population, plus élevé que tous les autres systèmes. Son appui augmente avec une explication, tandis que d'autres sont réduit. Comme le montrent les figures, son appui est élevé chez les groupes ayant un faible taux de participation, et la préférence de parti a peu d'effet sur l'appui pour le système, contrairement aux autres systèmes. Parmi les options, c'est la moins partisane.

Preferential voting is supported by low-turnout groups

Le scrutin préférentiel a l'appui de groupes dont la participation électorale est faible

Who Qui	FPTP SMU	Prop	Pref
Total	30%	52%	56%
18-34	27%	58%	60%
<\$20K	32%	50%	63%
Secondary only Secondaire seulement	32%	46%	60%

Support for preferential voting has the least partisan skew

L'appui pour le scrutin préférentiel a le moins de variation partisane

	Total	Cons	Lib	NDP NPD	Green Vert	Bloc	Others Autres
% Approval % Appui	56%	49%	62%	54%	54%	52%	53%

Other systems have 41% and 25% approval among supporters of some parties

Les autres modes ont un appui de 41 % and 25 % chez les partisans de certains partis

## L'accessibilité et l'inclusion

<http://123canada.ca/principe-c-laccessibilite-et-linclusion/>

La complexité comporte 3 volets

1. Est-il facile de comprendre comment voter ?
2. Est-il facile de comprendre comment compter les votes ?
3. Est-il facile de prévoir les impacts des différents votes ?

- Le SMU réussit bien sur 1 & 2, mais pas aussi bien sur 3 à cause du vote stratégique et du manque de données de sondage au niveau de la circonscription.
- Le proportionnel pur réussit bien sur 1, moins 2 sur et pire sur 3.
- Les hybrides réussit mal sur tous les trois.
- Le scrutin préférentiel réussit bien sur 3 et presque aussi bien sur 1 et 2<sup>6</sup>. Cette légère augmentation de complexité vient avec une forte augmentation en expressivité.
- Le scrutin à deux tours réussit bien sur tous les trois, puisque c'est deux élections SMU de suite, avec moins d'incertitude sur les effets.

## L'intégrité

<http://123canada.ca/principe-d-lintegrite/>

Les circonscriptions plurinominales et le vote pour les partis causent un problème avec le secret du vote. Lorsque vous avez plusieurs députés et demandez des services de l'un, vous révélez pratiquement pour

qui vous avez voté. Lorsque les organisations locales obtiennent l'aide d'un député pour soutenir leur cause, ils font preuve de favoritisme politique. Les circonscriptions uninominales n'ont pas ce problème.

## Représentation locale

<http://123canada.ca/principe-e-la-representation-locale/>

Les circonscriptions uninominales ont de nombreux avantages, et les Canadiens s'y sentent attachés. Nous vous proposons de garder ces avantages intacts et d'ajouter l'avantage que les opinions minoritaires ne pourront pas être ignorées et la garantie que les circonscriptions ne pourront pas être représentées par quelqu'un que la majorité n'aime pas.

Une étude récente montre qu'avec les circonscriptions uninominales, les électeurs ont tendance à aimer le gouvernement plus que l'opposition, mais avec les circonscriptions plurinominales ils aiment le gouvernement moins parce qu'il inclut souvent des petits partis qu'ils n'aiment pas<sup>7</sup>. Le « mauvais » côté forme le gouvernement.

Les circonscriptions uninominales excellent à l'imputabilité, et le préférentiel encore plus avec un seuil de 50 %. Dans les circonscriptions plurinominales, renvoyer un représentant insatisfaisant est beaucoup plus difficile. Dans les circonscriptions à 4 membres de scrutin à vote unique transférable, un représentant impopulaire a besoin de seulement 20 % des voix pour rester, et avec les systèmes de listes, renvoyer un individu n'appartient essentiellement pas aux électeurs.

## Alternative en cas de statu quo

Nous n'appuyons pas le statu quo, mais nous reconnaissons que garder le SMU est un résultat possible. Les types de distorsions susmentionnées peuvent être atténués avec des meilleures données de sondages au niveau de la circonscription pour aider le vote stratégique. La moitié des électeurs s'appuient sur ces sondages pour décider comment voter, ils sont les plus importants éléments d'information pour eux mais ils sont rarement disponibles. Les partis y ont accès et parfois les utilisent pour induire en erreur. Nous devons donner aux électeurs l'accès à l'information qu'ils trouvent importante. Nous proposons ces mesures.

- Modifier les sections 326, 482 b) & 495 de la Loi sur les élections : si vous diffusez des sondages nationaux, vous devez diffuser la répartition géographique, au niveau de la circonscription si possible.
- Nul ne peut conclure d'accord de ne pas rendre public les résultats de sondages au niveau de la circonscription.
- Un sondage interne fait par les partis peut rester interne mais pas un fait par contrat.
- Des pénalités plus sévères pour la publication de résultats trompeurs de sondages.
- Lever l'interdiction des sondages de qualité au niveau de la circonscription le jour du scrutin.

Lorsque les électeurs sont armés d'information, ils peuvent utiliser leur bulletin de vote pour une grande variété d'intentions avec moins de distorsions, y compris permettre aux gens voter stratégiquement pour atténuer la disproportion.



## Conclusion

Le processus du Comité jusqu'à présent s'est concentré sur les systèmes proportionnels, et il n'a pas encore commencé à se concentrer sur les détails des régimes préférentiels.

Les systèmes proportionnels ont l'objet et l'effet de produire davantage de sièges pour les petits partis. Ils plaisent aux partisans de ces partis plus qu'à d'autres. Les changements que ces systèmes exigent sont nombreux et vont au-delà de rendre le mode de scrutin plus complexe, mais aussi changent la relation entre le citoyen et le Parlement, ajoutant les partis politiques en tant qu'intermédiaires. Invités à voter à ce sujet dans les provinces, les électeurs ont toujours rejeté ces changements.

Les systèmes à préférences multiples sont quant à eux un changement plus modeste, plus susceptible d'obtenir un permis social d'exploitation. Les circonscriptions et le rôle du député restent inchangés. Ceux qui le souhaitent peuvent continuer à voter en utilisant le SMU, avec une version améliorée en option dont les effets positifs sont attirants.

Les électeurs savent que gagner avec 35 % des voix manque de légitimité et exiger 50 % + 1 pour élire un député est facilement reconnu comme plus démocratique. L'idée de 338 véritables majorités est convaincante. La garantie qu'une communauté ne peut pas être représentée par quelqu'un que la majorité n'aime pas sera populaire. Le fractionnement du vote a touché tous les partis et tous les électeurs. Les votes pour des candidats indépendants ou petits partis ne seront pas gaspillés ou pire, contre-productif. Chaque vote comptera. Inclure les deuxièmes choix reflétera plus exactement les intentions des électeurs. La preuve que le vote préférentiel rend la politique plus civile et consensuelle sera un changement bienvenu. Ce n'est pas un aussi grand changement que certains promoteurs préfèrent, mais néanmoins un changement qu'ils peuvent appuyer.

Que le comité choisisse le vote préférentiel, traditionnel dans les pays anglophones, ou le scrutin à deux tours répandu dans pays francophones, le choix sera dans les normes de la culture politique du Canada.

---

<sup>1</sup> Benjamin Reilly, "The Global Spread of Preferential Voting" Australian Journal of Political Science, Vol. 39, No. 2, p253

<sup>2</sup> Jean-François Daoust, Damien Bol <http://electoraldemocracy.com/strategic-voting-2099>

<sup>3</sup> Michael Alvarez, Andrew Sinclair "Nonpartisan Primary Election Reform: Mitigating Mischief" November 2015

<sup>4</sup> Rich DeLeon, Arend Lijphart <http://www.sfgate.com/opinion/openforum/article/In-defense-of-ranked-choice-voting-4215299.php>

<sup>5</sup> Pour références, voir [http://www.fairvote.org/rankedchoicevoting#research\\_rcvcampaigncivility](http://www.fairvote.org/rankedchoicevoting#research_rcvcampaigncivility)

<sup>6</sup> Pour études, voir [http://www.fairvote.org/rankedchoicevoting#research\\_rcvvoterturnout](http://www.fairvote.org/rankedchoicevoting#research_rcvvoterturnout)

<sup>7</sup> André Blais, Eric Guntermann, Marc A. Bodet, "Linking Party Preferences and the Composition of Government: A New Standard for Evaluating the Performance of Electoral Democracy" Political Science Research and Methods, <http://dx.doi.org/10.1017/psrm.2015.78>